

2 juillet 2019 Province de Québec
Municipalité du Canton de Hope
MRC de Bonaventure

A une session régulière du Conseil Municipal du Canton de Hope, dans le comté de Bonaventure, tenue au lieu ordinaire des sessions, ce deuxième jour du mois de juillet de l'an deux mil dix-neuf, à vingt heure, sont présents :

Laurette Chapados
Claude Roussy
Delisca Doucet
Patricia Delarosbil

Tous conseillers et formant quorum sous la présidence du Maire Monsieur Hazen Whitton.

La directrice-générale est aussi présente.

96-2019

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Delisca Doucet et résolu à l'unanimité des conseillers que le projet d'ordre du jour soit adopté.

Adoptée

97-2019

ACCEPTATION ET SUIVI DES PROCÈS VERBAUX DU 4, 7 ET 25 JUIN 2019

Il est proposé par Laurette Chapados et résolu à l'unanimité des conseillers que les minutes du 4, 7 et 25 juin 2019 soient acceptées telles que rédigées lues.

Adoptée

98-2019

COMPTES

Il est proposé par Claude Roussy et résolu à l'unanimité des conseillers que les comptes certificats no 07-19 et 07A-19 au montant de 76 287.51\$ soient acceptés et la directrice-générale est autorisée à les payer.

Adoptée

99-2019

MARCHE ANNUELLE DE TERRY FOX

Il est proposé par Patricia Delarosbil et résolu à l'unanimité que la municipalité autorise la Marche annuelle de Terry Fox à circuler dans la municipalité le 15 septembre prochain. Que la municipalité fasse un don de 50\$

Adoptée

100-2019

DON

Il est proposé par Laurette Chapados et résolu à l'unanimité des conseillers que les dons suivants soient faits :

ACEQ

50\$

Adoptée

101-2019

ADHÉSION À LA DEMANDE COLLECTIVE POUR LE FINANCEMENT DES DÉMARCHES MADA

Attendu que le Ministère de la Santé et des Services Sociaux, via le programme de *Soutien à la démarche Municipalité Amie des Aînés*, offre un soutien financier et technique aux municipalités qui souhaitent se doter d'une politique et d'un plan d'action en faveur des aîné(e)s ou mettre à jour ceux qu'elles ont déjà;

Attendu qu'il est possible de déposer une **demande collective** combinant l'élaboration d'une politique et d'un plan d'action en faveur des aîné(e)s à l'échelle de la MRC et l'élaboration ou la mise à jour des politiques et plans d'action en faveur des aîné(e)s des municipalités locales;

Attendu que notre municipalité a à cœur le bien-être, la qualité de vie et la rétention de ses aîné(e)s dans leur milieu de vie et qu'elle souhaite ainsi procéder à la mise à jour de sa politique et de son plan d'action en faveur des aîné(e)s;

Attendu que la MRC de Bonaventure a approché ses municipalités locales, signifiant son intérêt à coordonner une démarche collective;

Attendu que chaque municipalité qui souhaite participer à la demande collective doit signaler son intention par résolution;

Attendu que chaque municipalité qui souhaite participer à la démarche collective doit signifier par résolution que les travaux seront coordonnés par la MRC;

En conséquence, il est proposé par Delisca Doucet et résolu à l'unanimité des conseillers :

Que la municipalité du Canton de Hope participe à la demande collective présentée par la MRC de Bonaventure et les autres municipalités locales participantes pour l'élaboration d'une politique et d'un plan d'action en faveur des aîné(e)s à l'échelle de la MRC et la réalisation (élaboration ou mise à jour) des politiques et plans d'action en faveur des aîné(e)s des municipalités locales participantes;

Qu'elle collabore aux travaux d'élaboration de la politique et du plan d'action en faveur des aîné(e)s à l'échelle de la MRC de Bonaventure;

Que les travaux soient réalisés sous la coordination de la MRC de Bonaventure.

Adoptée

102-2019

DÉSIGNATION D'UNE PERSONNE ÉLUE RESPONSABLE DU DOSSIER AÎNÉ(E)S

Attendu que la municipalité Du Canton de Hope a signifié au Ministère de la Santé et des Services Sociaux (résolution 101-2019) son intention de participer à la demande collective coordonnée par la MRC de Bonaventure pour un soutien financier et technique pour doter la MRC d'une politique et d'un plan d'action en faveur des aîné(e)s et élaborer ou mettre à jour ceux des municipalités locales via le programme de soutien à la démarche Municipalité Amie des Aînés.

Attendu que le Ministère de la Santé et des Services Sociaux demande à chaque municipalité participant à la demande collective de nommer une personne élue responsable du dossier Aîné(e)s;

En conséquence, il est proposé par Claude Roussy et résolu unanimement :

Que la conseillère Delisca Doucet soit nommée responsable du dossier Aîné(e)s pour la municipalité du Canton de Hope ;

Que cette personne collabore aux travaux d'élaboration de la politique et du plan d'action en faveur des aîné(e)s à l'échelle de la MRC de Bonaventure et mise à jour de la politique et du plan d'action en faveur des aîné(e)s de la municipalité;

Que la présente résolution soit transmise à la MRC de Bonaventure afin de l'inclure à la demande collective de soutien financier et technique via le programme de soutien à la démarche Municipalité Amie des Aînés du Ministère de la Santé et des Services Sociaux.

Adoptée

103-2019

AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION D'UN RÈGLEMENT CONCERNANT LES NUISANCES

Laurette Chapados, conseillère, donne avis de motion qu'à une prochaine séance sera soumis pour adoption un règlement concernant les nuisances.

Un projet de ce règlement est présenté séance tenante.

Adoptée

104-2019

AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION D'UN RÈGLEMENT CONCERNANT LA SÉCURITÉ, LA PAIX ET L'ORDRE DANS LES ENDROITS PUBLICS

Delisca Doucet, conseillère, donne avis de motion qu'à une prochaine séance sera soumis pour adoption un règlement concernant la sécurité, la paix et l'ordre dans les endroits publics.

Un projet de ce règlement est présenté séance tenante.

Adoptée

105-2019

**AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION D'UN RÈGLEMENT
CONCERNANT LE TIR À PARTIR DES CHEMINS PUBLICS**

Claude Roussy, conseiller, donne avis de motion qu'à une prochaine séance sera soumis pour adoption un règlement concernant le tir à partir des chemins publics

Un projet de ce règlement est présenté séance tenante.

Adoptée

106-2019

**CONCERNANT LA SIGNATURE DE L'ENTENTE RELATIVE
À LA CONSTITUTION DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE
DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES AVIGNON-
BONAVENTURE**

CONSIDÉRANT QUE les municipalités et villes ont le pouvoir d'établir, de modifier et d'exploiter un service public de gestion des matières résiduelles favorisant leur réduction, leur valorisation et, à défaut, leur élimination;

CONSIDÉRANT QUE les municipalités et villes ont compétence pour confier à une personne l'exploitation de son système d'élimination ou de valorisation de matières résiduelles en vertu de la *Loi sur les compétences municipales* (L.R.Q., c. C-47.1) et la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q., c. C-19);

CONSIDÉRANT QUE les municipalités et villes locales présentes sur le territoire de la MRC d'Avignon et de Bonaventure jugent opportun d'utiliser ces pouvoirs collectivement dans le but d'en faire bénéficier les générateurs de matières résiduelles occupant leurs territoires;

CONSIDÉRANT QUE les municipalités et villes locales considèrent que le véhicule le plus approprié pour atteindre leurs objectifs en ce qui a trait à la gestion des matières résiduelles est une régie intermunicipale;

CONSIDÉRANT QU'à cette fin, les municipalités et villes locales souhaitent se constituer en une régie intermunicipale au moyen d'une entente à être conclue entre les parties, tel que permis aux articles 14.8 et 569 et suivants du *Code Municipal* (L.R.Q., c. C-27.1) et des articles 468 à 469.1 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q., c. C-19), cette régie devant porter le nom de la Régie intermunicipale de gestion des matières résiduelles Avignon-Bonaventure;

CONSIDÉRANT QUE le projet d'entente relatif à la constitution de la Régie intermunicipale de gestion des matières résiduelles Avignon-Bonaventure a été présenté aux membres du conseil de la Municipalité du Canton de Hope.

EN CONSÉQUENCE, Il est propose par Patricia Delarosbil et résolu à l'unanimité des conseillers :

1. Que le conseil de la Municipalité du Canton de Hope accepte les dispositions du projet d'entente ci-joint relativement à la constitution de la Régie intermunicipale de gestion des matières résiduelles Avignon-Bonaventure;
2. Que Hazen Whitton, maire et Nancy Castilloux directrice générale, soient autorisés à signer cette entente relative à la constitution de la Régie intermunicipale de gestion des matières résiduelles Avignon-Bonaventure au nom de la Municipalité du Canton de Hope.

Adoptée

107-2019

ROUTE DU 10^E RANG

Il est proposé par Claude Roussy et résolu à l'unanimité des conseillers que la Municipalité fasse faire du rechargement de chaussé par Roy Blais inc.

Adoptée

108-2019

LOCATION MINI-PELLE

Il est proposé par Laurette Chapados et résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité loue une mini-pelle chez Location Jerry pour une durée de 4 semaines.

Adoptée

109-2019

RÉSERVOIR PÉTROLIER

Il est proposé par Claude Roussy et résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité achète un réservoir double paroi de 4 633 litres chez Pétroles C Poirier.

Adoptée

110-2019

PORTE DE GARAGE

Il est résolu à l'unanimité des conseillers que l'entretien des portes de garages soit faite par Porte de garage le Clairon.

Adoptée

111-2019

LUMIÈRES DE RUES

Il est proposé par Claude Roussy et résolu à l'unanimité des conseillers de faire réparer les lumières défectueuses.

Adoptée

112-2019

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Laurette Chapados que la séance soit levée.

En signant le procès-verbal, le maire reconnaît avoir signé chacune des résolutions contenues dans celui-ci.

Hazen Whittom, maire

Nancy Castilloux,
Dir.gén

